



Le bourg : pôle de services publics et place de village

Demain c'est...

- Développer des projets de convivialité,
- Conforter l'offre de services publics,
- Créer un réseau de chaleur urbain ?

Les Échassiers : espace éducatif et culturel, de commerces et de services de proximité

Demain c'est...

- Favoriser la convivialité, un espace public intergénérationnel,
- Créer un îlot de fraîcheur pour tous,
- Accompagner l'attractivité commerciale,
- Engager la restructuration/rénovation des équipements publics.

Le pôle jeunesse et le pôle sportif Moulin Benoist

Demain c'est...

- Développer de nouvelles activités sports loisirs, par exemple un skate-parc, un espace multisports,
- Installer le pôle jeunesse et ses activités,
- Développer un projet sportif et éducatif complet autour de la future piscine,
- Améliorer l'accessibilité à vélo et en transport en commun.

L'entrée de ville avenue du 8 Mai 1945, Vendôme, Descenderie

Demain c'est...

- Une étude opérationnelle en cours, lancée par la CDA :
- Pour de nouveaux espaces publics, de nouveaux espaces verts pour les habitants, étudiants et usagers,
 - Pour un itinéraire cyclable continu et sécurisé,
 - Pour sécuriser la traversée des carrefours le long de l'avenue du 8 mai 1945,
 - Pour soigner l'entrée de ville en accompagnant l'installation du centre de secours.

Atlantech et Les Greffières

Demain c'est...

- Développer le logement pour tous,
- Créer de nouveaux lieux de convivialité et de rencontre,
- Favoriser le commerce de proximité,
- Faciliter l'accès pour les piétons et les cyclistes, valoriser la vélo rocade (passerelle Descenderie),
- Réinventer l'espace public et le partager,
- Préserver l'emploi, soutenir les innovations (Lab in'tech et Démonstrateur hydrogène, Pépinière d'entreprise).

Le pôle d'agriculture urbaine du Lignon

Demain c'est...

- Mettre en valeur l'héritage du passé maraîcher du quartier du Lignon,
- Développer l'agriculture locale,
- Créer des parcelles de maraîchage.

Fief Rose La Vallée, démonstrateur écologique et mise en valeur environnementale

Demain c'est...

- Concevoir un aménagement paysager cohérent en lien avec le réseau des parcs,
- Se positionner pour une mise en valeur écologique de ces espaces naturels,
- Intégrer les déplacements doux et les connexions d'itinéraires cyclables.

La zone commerciale et de loisirs du Fief Rose

Demain c'est...

- Créer un nouvel espace de fraîcheur urbain,
- Poursuivre la réflexion pour un nouvel échangeur,
- Accompagner la transition écologique et paysagère des espaces commerciaux.

LAGORD 2040, UN PROJET DE TERRITOIRE

(Re)trouver, pour notre commune, une identité forte au sein de la CDA La Rochelle, disposer d'un diagnostic approfondi de ses forces et de ses faiblesses, mettre en lumière ses atouts, réaliser à moyen et long termes les aménagements urbains nécessaires : tels sont les enjeux de Lagord 2040, le projet de territoire mené conjointement par un groupement d'agences spécialisées et la municipalité lagordaise. Présentées par Antoine Grau, maire de Lagord, et Xavier Bech, conseiller municipal adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace et des droits des sols, la présentation des orientations de la démarche avait réuni, mercredi 7 décembre, plus de soixante personnes au sein de la salle polyvalente. S'organisant en deux documents, un pacte territorial d'une part, qui donne notamment les orientations stratégiques, et une feuille de route déclinant les intentions et les idées d'actions d'autre part, ce projet mené avec un focus group d'habitants dessine ce que pourrait être le Lagord de demain.

LA GÉNÈSE DU PROJET, UN CONSTAT

- La ville de Lagord s'étend sur plus de 8 km². L'habitat y est essentiellement pavillonnaire. Son taux de logements sociaux est de 15.32 % par rapport au nombre de résidences principales.
- La Ville comporte 4 quartiers bien identifiés ; cependant, ils sont séparés par de grands axes routiers. Ces séparations ne favorisent pas le sentiment d'appartenance à la commune.
- La Ville ne possède pas de réel centre bourg propice à la vie collective de ses habitants et ne dispose pas vraiment d'une identité forte.
- Le prix du foncier sur la commune est élevé, comme dans toutes les communes de la première couronne de La Rochelle, ne facilitant pas, à l'heure actuelle, l'arrivée de familles primo-accédantes.
- Son histoire démographique fait qu'il existe assez peu de renouvellement de population.
- La Ville s'inscrit pleinement dans un projet structurant dénommé La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Ce projet concernera tant l'habitat que la mobilité, l'industrie, le commerce, les activités sportives et culturelles.



DIAGNOSTIC, ÉTAT DES LIEUX

- **Thématique Habitat, logement**
une résilience pavillonnaire, des besoins en logement en mutation, une ville segmentée, une dynamique de production et de développement.
- **Thématique Transition écologique, cadre de vie**
une ville lisière, une ville dynamique et animée, une ville-jardin, une ville apaisée, une ville connectée avec La Rochelle.
- **Thématique Commerces, dynamiques économiques**
une ville multifonctionnelle, une ville multipolarisée, de nombreux emplois, une nécessité de compléter l'offre commerciale.



LA DÉCLINAISON DU PROJET DE TERRITOIRE

> UNE ORGANISATION AUTOUR DE 4 GRANDS TYPES DE VOIES

- Le boulevard urbain, une voie paysagère, apaisée et sécurisée dans ses traversées : l'avenue du 8 mai 1945 par exemple,
- Les voies de liaison inter quartier traversent et structurent la ville, en reliant différents quartiers entre eux : l'avenue de Lagord, la rue des Gonthières, la rue du Bois d'Huré...
- Les voies de desserte de quartier desservent un quartier ou une de ses parties : la rue de l'Ermitage, la rue Eugène Freyssinet, la rue du Cimetière, la rue de la Vallée, etc.
- Les voies apaisées, des espaces partagés.

> RÉSEAU DES PARCS, SQUARES, JARDINS, AIRES DE JEUX

Permettre l'accès à un espace de fraîcheur, de détente, de loisirs pour tous les habitants à moins de 250 mètres. Autant que possible, créer ou renouveler chaque année un parc, un square, un jardin, une aire de jeux.

En proposant des priorités avec par exemple :

- Square productif des Erondes
- Parc sportif et de détente Atlantech
- Parc écologique Vendôme

Avec des fils conducteurs pour les aménagements :

- La nature productive
- L'art en ville
- Le sport et le jeu
- Une programmation événementielle

Lagord demain c'est ...

- Valoriser les espaces publics et les espaces naturels,
- Garder l'identité de notre commune tout en favorisant l'installation de nouveaux Lagordais,
- Promouvoir les alternatives à la voiture,
- Développer le commerce de proximité,
- Moderniser les services publics,
- Favoriser les liens et espaces de convivialité.

AXE 1

> VERS UNE VILLE RESPECTUEUSE DU VIVANT, DE SON TERRITOIRE ET DE SES RESSOURCES

Lagord est une ville-écologique

Les espaces de nature sont importants en nombre et en taille. Ils amènent un cadre de vie de qualité pour ses habitants et son territoire. Nous sommes désireux de préserver ce cadre tant pour garantir la qualité de vie que pour contribuer à l'effort global d'adaptation à l'évolution du contexte climatique.

Demain, nous voulons :

1. un territoire hospitalier pour le vivant qui préserve et accueille la biodiversité et qui garantit à ses habitants une qualité de vie décente pour le futur,
2. un territoire qui économise sa ressource en mettant l'accent sur la rénovation et l'évolution de l'existant, tant sur les espaces extérieurs que sur le bâti,
3. un territoire qui respecte sa lisière agricole et qui tente de retrouver un mutualisme entre la ville et sa ceinture vivrière.

AXE 3

> VERS UNE VILLE APAISÉE ET CONVIVIALE POUR LES USAGERS

Lagord est une ville riche en aménités

La ville de Lagord est attractive et tend à le devenir davantage. Elle est à ce titre fréquentée, circulée et empruntée par ses habitants mais aussi par des usagers extérieurs. Nous souhaitons que la cohabitation entre les habitants, les usagers de l'agglomération et tout autre usager amené à fréquenter le territoire soit apaisée.

Demain, nous voulons :

1. préserver le cadre de vie convivial et paisible, le patrimoine bâti, les venelles cachées ou encore les espaces publics et verts généreux,

AXE 2

> VERS UNE VILLE ANIMÉE ET CRÉATRICE DE LIEN ENTRE LES ESPACES ET LES GENS

Lagord est une ville de proximité

La ville met à disposition une offre d'équipements, d'espaces publics et de nature, une vie associative et des initiatives riches. Nous souhaitons valoriser cette énergie existante de façon à créer de l'animation, à s'enrichir des interactions sociales et du lien entre les usagers et leur territoire.

Demain, nous voulons :

1. proposer davantage de lieux de rencontre et de vie qui garantissent le lien social, le dynamisme et l'expression citoyenne,
2. repenser en local en termes de ressources : acteurs locaux et associatifs, circuits-courts, approvisionnements, etc.
3. poursuivre une logique de diversité et de mixité qui sont des préalables au dynamisme d'un territoire : par la diversification et la mixité des formes urbaines et bâties qu'elle propose, la ville pourra diversifier la population qu'elle accueille.

2. œuvrer pour un meilleur partage de l'espace entre les différents modes de déplacements sans s'affranchir de la voiture mais en garantissant un équilibre,

3. diversifier la mobilité motorisée en complément des réflexions sur la mobilité active pour que l'offre s'adapte aux modes de vie actuels et soit cohérente avec le contexte global d'urgence climatique (électrification, transport en commun alternatif, autopartage, etc.).

Poursuivre une logique de diversité et de mixité qui sont des préalables au dynamisme d'un territoire : par la diversification et la mixité des formes urbaines et bâties qu'elle propose, la ville pourra diversifier la population qu'elle accueille.

